

Fonds d'investissement climatiques

PPCR/SC.12/4/Rev.1

15 avril 2013

Réunion du sous-comité du PPCR

Washington D.C.

1^{er} mai 2013

Point 5 de l'ordre du jour

PROGRAMME STRATEGIQUE POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE EN HAÏTI

DECISION PROPOSEE

Le Sous-comité du PPCR, ayant examiné le document PPCR/SC.12/4/Rev.1, *Programme stratégique pour la résilience climatique en Haïti*, un pays participant au programme de la région des Caraïbes :

- a) approuve le SPCR en tant que cadre visant à parachever les projets envisagés dans le programme stratégique, et prend note de la demande de financement de 25 millions de dollars sous forme de dons ;
- b) reconnaît que la qualité des projets en question jouera un rôle important dans la décision du Sous-comité, lorsque ces projets lui seront soumis pour approbation d'un financement au titre du PPCR ;
- c) prend note du budget prévisionnel établi pour les services de préparation et de supervision des projets susmentionnés et approuve une première tranche de financement pour les services assurés à ce titre par les BMD, comme suit :
 - i. 240 000 dollars au profit du projet, *Protection des infrastructures contre les chocs climatiques dans la boucle Centre-Artibonite* (BIRD) ;
 - ii. 250 000 dollars au profit du projet, *Protection de l'agriculture contre les chocs climatiques dans la boucle Centre-Artibonite* (BID) ;
 - iii. 250 000 dollars au profit du projet, *Adaptation au changement climatique dans les villes côtières du Golfe de La Gonâve* (BIRD) ;
et,
 - iv. 470 000 dollars au profit du projet, *Renforcement de la gestion des données hydrométéorologiques, hydriques et climatologiques en vue de la prise de décisions et du dialogue sur les politiques* (BIRD).
- d) prie le Gouvernement haïtien, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale de prendre en considération, dans la suite de la préparation du programme, les observations que les membres du Sous-comité auront communiquées par écrit avant le 15 mai 2012.